

Loup, loup y es-tu?

Baisse d'effectifs

Le SNU a voté contre la baisse de 11ETP CDI pour 2018 et a fait une déclaration (ci-jointe) contre la baisse des 4 000 postes au niveau national pour les 3 ans à venir

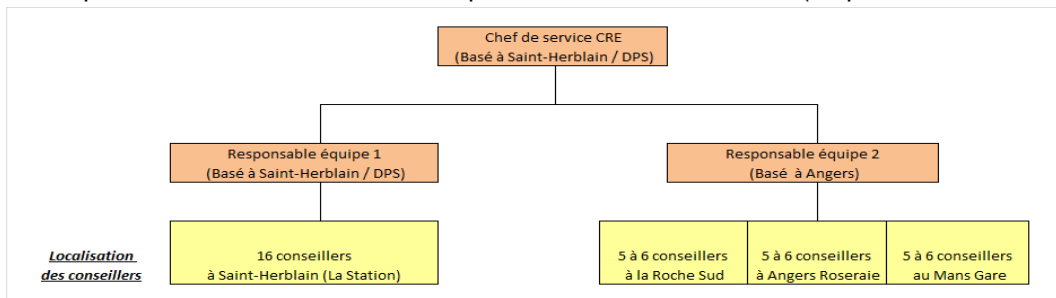
Renforcement du Service de Contrôle de Recherche d'Emploi

La Région PDL va renforcer son service CRE en passant de 13 à 32 conseillers et la création de deux postes de REP.

La création de 3 mini équipes de contrôles pour 4 départements encadrées par un RE basé à Angers qui managera à distance ses équipes mais la Direction n'y voit aucun inconvénient. Après le e-conseil, à quand le e-Management... et le e-Pôle-Emploi?

Le SNU dénonce cette politique de contrôle au détriment de l'accompagnement des Demandeurs d'Emploi. Les portefeuilles en agence vont exploser car il y aura toujours moins de conseillers pour l'accompagnement des demandeurs d'emploi.

Nouvel organigramme pour mise en place au 1/11 avec diffusion des postes à la BDE de rentrée (21 postes à pourvoir).



Accueil téléphonique des Demandeurs d'Emploi

A partir du 8 novembre 2018, les **appels indemnisation** de tous les DE identifiés seront traités dans leur agence de proximité. Dans chaque site entre 1 à 3 postes par jour mobilisés pour cet accueil téléphonique (horaires 3949). Les DE non identifiés seront pris en charge par la plateforme (20% des appels). Le débordement vers la plateforme est supprimé. Même si cela semble cohérent que les dossiers soient gérés dans l'agence des demandeurs, le SNU dénonce la surcharge de travail avec des effectifs GDD en baisse.

En 2018 pour **la file placement**, 85% des appels vers la plateforme et 15% en agences. A partir de janvier 2019: 100% des appels placement traités en plateforme. Conséquence: explosion des fiches escalades.

Dans certaines situations les DE auront la possibilité de laisser un message qui sera retranscrit par mail et à traiter dans les 24 heures par les conseillers !!

Activités d'appui gestion en agence et en plateforme

La GPEC en perspective: la DR nous démontre que l'automatisation et la dématérialisation (courriers, AIF...) des activités d'appui gestion en plateforme et en agence entraîne une baisse de charge. Une réorganisation est donc en perspective: rééquilibrage des ressources appui gestion en agences, mise en place de nouvelles formations et rattachement des PAG à un RE.